

LIVRE-ÉCHANGE

CONCOURS DE NOUVELLES – RÈGLEMENT

Du 27 janvier au 1^{er} juin

ARTICLE 1 – OBJET DU CONCOURS

La médiathèque de Chartres-de-Bretagne organise un concours de nouvelles (récit bref présentant une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages et comportant une fin) à partir du 27 janvier et jusqu'au 1^{er} juin 2024, ouvert à tous, à partir de 11 ans. Ce concours s'inscrit dans le cadre du prix littéraire "Le Livre-Echange".

ARTICLE 2 – LE THÈME

Les participants devront écrire leur nouvelle en incluant de manière naturelle dans leur texte et en respectant la ponctuation, les six titres des romans faisant partie de la sélection du 9^e prix littéraire :

- veiller sur elle
- le chien des étoiles
- Casablanca circus
- ce que je sais de toi
- une façon d'aimer
- perspective(s)

ARTICLE 3 – LE TEXTE

La forme retenue est celle de la nouvelle, soit un récit de 6 pages maximum, ou 10 000 signes (espaces compris), dactylographiée avec la typographie Times New roman, en taille 12 et interligne 1.5, ou écrite à la main de manière lisible et claire, rédigée en français et comportant un titre. Les titres intégrés seront en gras, ou soulignés dans la version manuscrite, et respecteront la ponctuation exacte.

Les textes seront obligatoirement inédits et ne devront pas avoir été publiés par ailleurs (recueil, revue, journal, auto-édition, publication en ligne...). Un seul texte pourra être soumis par candidat.

La participation au concours est gratuite.

Deux catégories sont proposées : de 11 à 15 ans, et 16 ans et +.

ARTICLE 4 – PRÉSENTATION, DÉPÔT ET DIFFUSION DE LA NOUVELLE

La nouvelle sera accompagnée d'un feuillet séparé portant le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, le courriel de l'auteur, ainsi que le titre de la nouvelle et la catégorie (de 11 à 15 ans, ou 16 ans et +).

Le nom de l'auteur ne doit pas figurer sur la nouvelle.

La date limite de dépôt est fixée au samedi 1er juin 2024 à 17h.

Les participants pourront déposer leur nouvelle à la médiathèque ou l'envoyer :

- par mail aux formats texte + PDF : mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr,
- ou par courrier à : La Médiathèque / 1, rue de la Conterie / 35131 Chartres de Bretagne.

Les participants autorisent la reproduction et la diffusion à titre gracieux des textes, la citation de leur nom et l'utilisation de leur nouvelle à des fins d'animation.

ARTICLE 5 – LE JURY

Le jury est composé de membres du club de lecture ainsi que des professionnels des métiers du livre.

Il tiendra principalement compte des qualités de narration et d'imagination de l'auteur, mais également du respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe et de ponctuation.

Les lauréats seront connus à l'issue de la lecture par le jury.

ARTICLE 6 – DIVERS

Le gagnant de chaque catégorie se verra attribué 3 titres de la sélection du prix littéraire.

L'ensemble des textes sera diffusé via les réseaux sociaux de la médiathèque.

La participation à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.



Médiathèque – Centre culturel Pôle Sud

1, rue de La Conterie / 35131 Chartres de Bretagne / 02 99 77 13 22

mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr / www.chartresdebretagne.fr

FORUM
DU LIVRE
LIBRAIRE DEPUIS 1985

CHARTRES
DE BRETAGNE

POLE
SUD